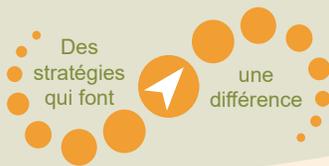


Troubles épileptiques



On compte plus de 20 troubles épileptiques provoqués par l'hyperactivité du cerveau. Une crise d'épilepsie peut être aussi subtile qu'une brève fixité du regard ou une modification soudaine de la conscience, ou aussi physique qu'une convulsion. Elle peut durer quelques secondes ou quelques minutes. Lorsqu'elle se produit, elle peut perturber certaines fonctions du cerveau allant de la pensée et des émotions au fonctionnement du cœur et des poumons. Certains troubles épileptiques vécus par des enfants sont difficiles à contrôler, tandis que d'autres sont bien gérés grâce à la médication. Les médicaments ne peuvent guérir un trouble épileptique, mais ils peuvent aider à le contrôler.

Conseils pour la planification et la sensibilisation

- ❑ Rencontrez l'élève et ses parents au début de l'année scolaire afin de discuter de la façon dont l'école peut répondre aux besoins de l'élève relativement aux troubles épileptiques. Vous pourriez, entre autres, vous informer au sujet de ce qui suit :
 - les forces, les champs d'intérêt et les besoins de l'élève;
 - les symptômes particuliers de l'élève;
 - les déclencheurs courants de ses troubles épileptiques, dont la présence pourrait être réduite grâce à des mesures prises par l'école;
 - tout autre trouble connexe qui doit être pris en considération à l'école;
 - les stratégies fructueuses utilisées à la maison ou dans la communauté qui pourraient également être utilisées à l'école.
- ❑ En collaboration avec les parents et des professionnels de la santé, élaborer un plan de gestion écrit conforme aux politiques et aux protocoles connexes de l'autorité scolaire et qui pourrait inclure, entre autres, les renseignements particuliers suivants :
 - le rôle du personnel de l'école;
 - les mesures d'urgence qui pourraient devenir nécessaires et le moment où il faut les prendre.
- ❑ Si l'élève prend des médicaments au cours de la journée scolaire, discutez avec les parents des effets secondaires possibles. Respectez la politique et le protocole connexe de l'école ou de l'autorité scolaire relativement à l'entreposage et à l'administration des médicaments.
- ❑ Collaborez avec les parents et l'élève afin de déterminer s'ils désirent communiquer aux pairs de l'élève des renseignements précis au sujet des troubles épileptiques et comment cela pourrait se faire. S'ils souhaitent le faire, une consultation auprès d'intervenants en matière de santé, tels que les infirmières en santé scolaire ou communautaire, pourrait s'avérer utile.
- ❑ Prenez soin de bien vous renseigner sur la façon dont cette incapacité peut avoir une incidence sur l'apprentissage et le bien-être social et émotionnel de l'élève. Le fait de lire à ce sujet, de poser des questions et de parler à des professionnels qualifiés améliorera votre compréhension et vous aidera à prendre des décisions visant à appuyer la réussite scolaire de l'élève.

Votre sensibilisation doit commencer par un dialogue avec les parents.



- ❑ Développez un système qui permet de communiquer aux membres du personnel concernés l'information relative à l'incapacité de l'élève et aux stratégies fructueuses qu'il utilise.

Conseils pour l'enseignement

- ❑ Prenez en compte le fait qu'après une crise épileptique, l'élève pourrait avoir besoin d'un peu plus de temps pour retrouver son rythme en classe. Il est possible qu'il ait sommeil ou une difficulté temporaire à se concentrer ou à parler. Ajustez la charge de travail et les exigences en classe, au besoin.
- ❑ Soyez conscient du fait que l'élève qui est victime de crises épileptiques prolongées ou fréquentes pourrait connaître une détérioration de ses capacités physiques et mentales telles que l'équilibre, la parole et le langage, de même que la coordination œil-main. Avisez les parents de tout changement observé.
- ❑ Déterminez et prenez les mesures qui s'imposent pour réduire les déclencheurs de crises présents dans le milieu scolaire. Par exemple, chez certains élèves, les crises épileptiques peuvent être déclenchées par une lumière clignotante ou scintillante, ou des motifs, y compris ceux qui s'affichent sur les écrans d'ordinateur.

Conseils pour l'amélioration du bien-être émotionnel et social de l'élève

- ❑ Appuyez le développement chez l'élève des habiletés en autonomie sociale, telles que demander ce dont on a besoin. Dans la mesure du possible, faites participer l'élève à la surveillance de l'efficacité des appuis et des stratégies utilisés dans la classe.
- ❑ Surveillez l'élève afin de détecter des signes d'anxiété, de repli sur soi et d'isolement social et, de concert avec les parents et l'élève, déterminez si des stratégies ou des appuis spécifiques doivent être mis en place.
- ❑ Faites participer l'élève et les parents à la planification des transitions d'un niveau scolaire à un autre et entre les différentes écoles.
- ❑ Prenez en compte l'utilisation du jumelage pour appuyer un élève qui vit des troubles épileptiques. Si l'élève revient en classe après avoir connu une crise épileptique, le compagnon de travail peut donner un coup de main en l'aidant à exécuter les travaux manqués.
- ❑ Au besoin, apportez des ajustements nécessaires aux activités sociales pour permettre aux élèves qui vivent des troubles épileptiques de participer de façon sécuritaire.
- ❑ Fournissez à l'élève un endroit confortable et privé afin qu'il puisse se détendre ou dormir après avoir été victime d'une crise.

Les parents connaissent bien leur enfant et peuvent aider en donnant des suggestions de façons d'appuyer son bien-être émotionnel et social. L'emploi collaboratif de stratégies à la maison, à l'école et dans la communauté peut les rendre plus efficaces.



En réfléchissant à ces conseils, posez-vous les questions suivantes :

1. Ai-je besoin de reparler avec les parents afin de mieux comprendre les forces et les besoins de l'élève? Oui Non
2. Ai-je besoin d'un perfectionnement professionnel ciblé?
Si oui, quels sujets et quelles stratégies devrais-je explorer? Oui Non
3. Ai-je besoin de consulter le personnel de mon autorité scolaire?
Si oui, quels enjeux et quelles questions explorerons-nous? Oui Non
4. Ai-je besoin de consulter des prestataires de services externes?
(p. ex. Réseau d'adaptation scolaire, Santé à l'école, Alberta Children's Hospital, Hôpital Glenrose)
Si oui, quels enjeux et quelles questions explorerons-nous? Oui Non

Liens vers d'autres renseignements :

Alliance canadienne de l'épilepsie. Brochures d'information,
<http://www.canadianepilepsyalliance.org/ressources/brochures-dinformation/?lang=fr>.

BC Epilepsy Society. French Information Sheets,
<http://www.bcepilepsy.com/resources/french-information-sheets>.

Epilepsy Ontario. *Teacher's Information Booklet: The ABC's of Epilepsy and Seizure Disorders in the Elementary Classroom...*,
<http://epilepsyontario.org/wp-content/uploads/2012/02/ABCsOfEpilepsyForTeachers.pdf>.

Veillez noter que ces sites Web sont proposés à titre de renseignement uniquement. Il revient à l'utilisateur d'en valider l'exactitude au moment de les utiliser.

